



L'an deux mille vingt-six le 5 du mois de février s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Bouxières aux Chênes, après convocation légale du 30 janvier 2025, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel I- M. VOINSON Philippe – Mme MARANDE Carole
M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. GUEZET Philippe
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – M. DELATTE Hubert – M. GAY Gérard - M. RENAUD Claude
M. THOMAS Claude – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard - M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc - M. BERNARD Philippe
M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier
M. BASTIEN Claude - Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre - M. CERUTTI Alain
M. BAUDOIN Cédric-

Procurations : Mme FRANCOIS Valérie à M. VOINSON Philippe – M. FEGER Serge à M. GUEZET Philippe
M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. FAUCHEUR Dominique à M. SALVE Olivier – M. BARTHELEMY
Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony - Mme KLINGELSCHMITT Agnès à
M. THOMAS Claude – M. POIREL Patrick à M. HENQUEL Patrick -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme RUSTOM Lina

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait **47 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 39

Pouvoirs : 8

Excusés : 2

Votants : 47

Date d'affichage : 12 février 2026

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 47

Contre :

Absentions :

RESSOURCES HUMAINES

23_02_2026

Création d'un poste d'agent technique polyvalent au service exploitation de la gestion des déchets (100)

Claude THOMAS, Président, explique que le niveau d'activité du service d'exploitation de la gestion des déchets est en hausse, notamment en raison de la gestion des nouveaux besoins. En conséquence, le nombre d'agent en poste ne permet plus de faire face aux aléas sans une surcharge de travail ou une baisse de la qualité de prestation. Ainsi pour préserver la santé des agents et maintenir la qualité du travail, il convient de créer un poste d'agent technique polyvalent. Le président propose la création du poste suivant le tableau ci-dessous :

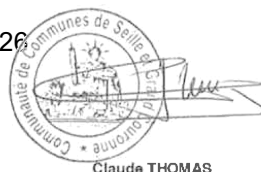
OUVERTURE		Date effet
Grade	Horaire	
Adjoint technique Ou Adjoint technique principal 2 nd e classe Ou Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35 heures	06.02.2026

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de créer le poste conformément au tableau ci-dessous

OUVERTURE		Date effet
Grade	Horaire	
Adjoint technique Ou Adjoint technique principal 2 nd e classe Ou Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	35 heures	06.02.2026

- **Précise** qu'en absence d'agent titulaire, il sera possible de recruter un agent contractuel,
- **Précise** que les crédits seront prévus au budget 2026



Claude THOMAS
2026.02.09 18:15:49 +0100
Ref:10408594-15695512-1-D
Signature numérique
le Président

Claude THOMAS